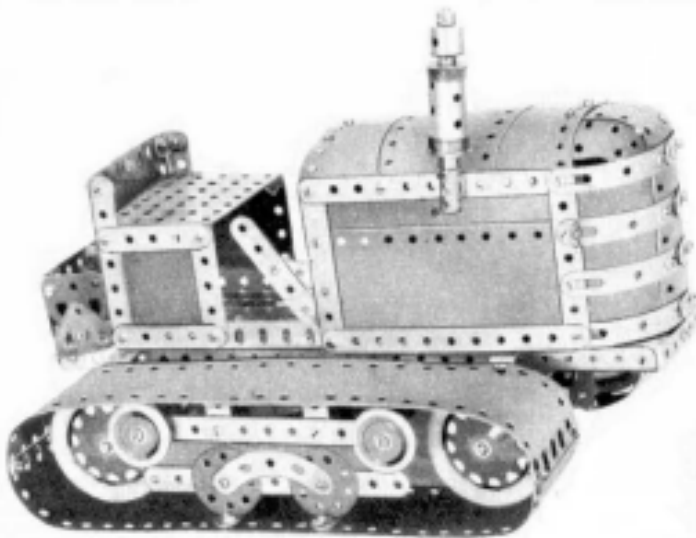


## NOUVEAUX MODÈLES



### DESCRIPTION

Le châssis est constitué par 4 cornières de 25 trous (1) assemblées deux à deux en U et 2 bandes coudées (2) et (3) 60 - 12. Les roues arrière sont des poulies de 5 cm (4) montées sur une tringle de 9 cm. Une poulie à moyeu de 25 mm (5) fixée sur cette tringle doit recevoir la courroie d'entraînement du moteur.

Une bande coudée de 60 x 25 (6) prolongée de chaque côté d'une bande de 3 trous (7) soutient le train arrière. Le train avant est formé d'une roue barillet (8) fixée sur 2 bandes coudées de 38 - 12 (9) d'où partent 2 embases triangulées plates (10). Deux poulies à moyeu de 25 mm (11) montées sur pneus sont retenues par une tringle de 6 cm (12).

### SYSTÈME DE DIRECTION

Une bande à 5 trous (15) est fixée sur le châssis et supporte un cavalier (16). C'est au travers de ces 2 pièces que passe la tringle de 6 cm (17) qui part de la roue barillet (8) pour se raccorder sur un bras de manivelle double (18). La tringle sera terminée par une bague d'arrêt (19).

Deux équerres 13 x 10 (20) sont montées de chaque côté sur les bras de manivelle double pour relier les leviers de commande, 2 bandes de 6 trous (21), par l'intermédiaire de 2 bandes de 11 trous (22). Les bandes (21) sont fixées à leur base sur des équerres 13 x 10.

### MOTEUR.

Celui-ci, un moteur IA à renversement de marche, est monté sous le châssis et retenu par des boulons

# TRACTEUR TRAVAUX PUBLICS

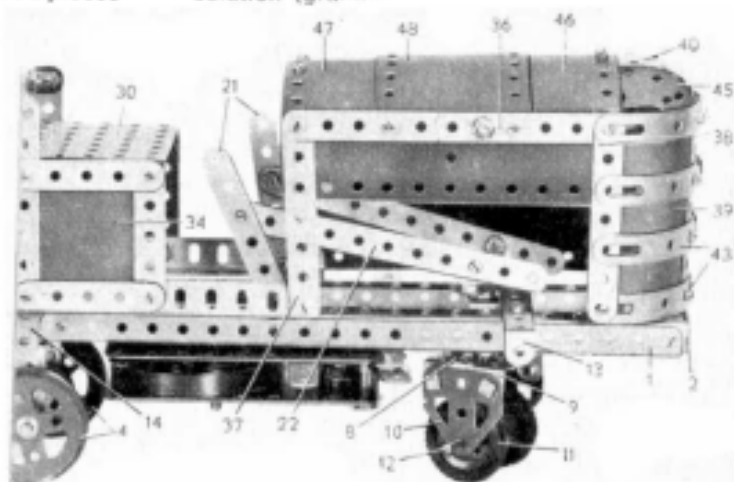
Voici un tracteur du type de ceux que l'on peut voir un peu sur tous les chantiers de construction. Bien que d'une réussite parfaite par sa présentation et son fonctionnement, il ne semble pas trop compliqué et devrait vous donner des longues heures de joie.

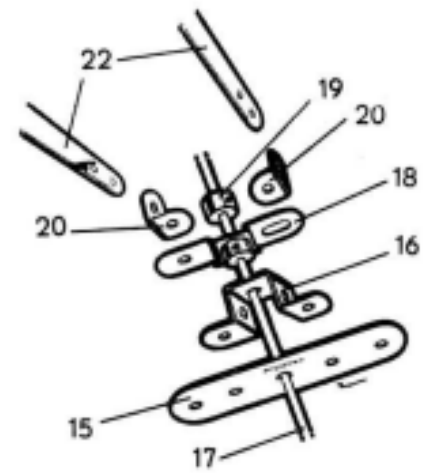
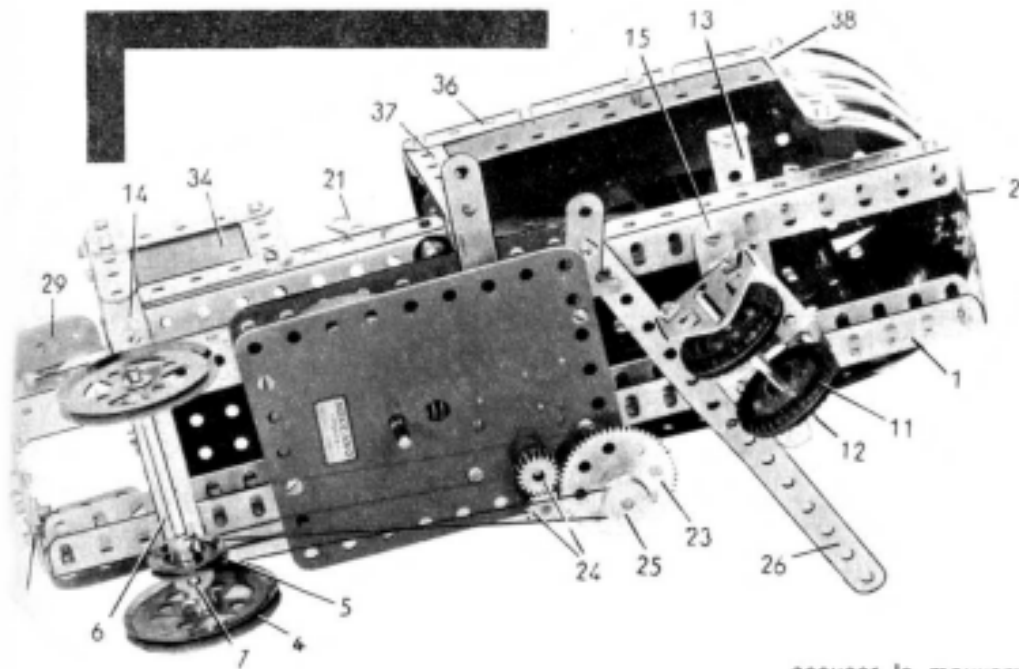
placé sur le côté gauche sens de la marche du tracteur. Une démultiplication est obtenue avec une roue de 57 dents (23) s'engrenant sur 2 pignons de 19 dents (24). La poulie à moyeu de 12 mm (25) est reliée à la poulie (5) par l'intermédiaire d'une courroie. Le frein est commandé par une bande de 15 trous (16).

### CARROSSERIE.

L'arrière du véhicule se compose de 2 plaques flexibles 6 x 4 (27) se recouvrant sur 2 trous et renforcées au sommet par une bande de 5 trous (28). Les côtés de ce coffre arrière sont réalisés avec 2 embases triangulées plates et 2 autres coudées (29). Elles sont raccordées à la plaque par 2 équerres 13 x 10.

Le crochet d'attelage est figuré par une chape d'articulation (grande)





Ce sont 2 plaques 9 x 6 (39) réunies entre elles par une plaque 14 x 4 (40) rabattue au sommet vers l'arrière pour accuser le mouvement de départ du capot. La base de cette plaque sera reliée au châssis par un support double.

Le siège du conducteur est obtenu avec une plaque à rebords 9 x 6 (30) fixée sur des bandes de 7 et 5 trous (31) lesquelles se raccordent à la base et de chaque côté sur une cornière de 9 trous (32). Cette cornière est vissée sur la bande coudée (14) d'une part et sur un support plat (33) de l'autre. Des plaques flexibles de 6 x 6 (34) sont réparties sur les côtés et derrière.

**LE CAPOT.**

Une équerre 26 x 12 (35) placée de chaque côté de l'engin supporte le cadre formé par une bande de 11 trous (36) et deux de 7 (37) (38). L'avant se monte maintenant car les plaques flexibles, qui le composent, doivent être placées avant la fermeture du capot.

Les plaques flexibles, qui figurent sur les côtés, sont de 14 x 4 (41) et 14 x 6 (42). La calandre sera alors terminée avec des bandes cintrées (43) au nombre de huit. Ne pas oublier de placer les phares stylisés ici par 2 équerres 13 x 10 (44).

Revenons sur le capot lui-même où 2 plaques flexibles triangulaires 9 x 5 (45) sont placées de chaque côté de la plaque (40) et pliées. Les plaques du dessus seront donc montées de la façon suivante : une plaque 6 x 9 (46), une seconde de même dimension (47) supportant 2 plaques semi-circulaires 65 mm invisibles sur la photo et représentant le tableau de bord. Ces pièces sont reliées à la plaque (47) par l'intermédiaire de 2 équerres 13 x 10. La dernière plaque 6 x 9 (48) sera montée d'un côté pour permettre de visser le tuyau d'échappement (visible sur la photo du modèle terminé). Ce tuyau est composé d'une tringle de 9 cm sur laquelle on a placé l'accouplement pour tringle, 2 roues à boudin de 19 mm serrant un manchon et un support de cheminée tenu entre 2 bagues d'arrêt.

La plaque (48) pourra alors être fixée complètement.

